

Communiqué du S3 concernant le nouveau livret scolaire

Il y a la réforme des collèges, les nouveaux programmes, le nouveau brevet et maintenant le nouveau bulletin appelé bilan périodique et sa version informatisée le livret scolaire numérique. Cette année, rien ne nous aura été épargné dans les collèges, la multiplication des nouveautés plonge encore davantage nos établissements dans la désorganisation et la surcharge de travail.

Avec l'arrivée des conseils de classe du premier trimestre, nous constatons qu'une fois de plus la communication de la Ministre se heurte à la réalité du terrain, la confusion règne sur l'évaluation dans les bilans périodiques. Le livret scolaire unique numérique, devait être mis en application à la fin de ce trimestre. Selon les établissements, il se matérialiserait dans les bulletins de fin de trimestre par de nouvelles rubriques dans l'interface habituelle (PRONOTES par exemple) de saisie des bulletins, or à quelques jours des premiers conseils de classe, le livret scolaire numérique n'est pas finalisé.

Par ailleurs, l'évaluation est utilisée comme levier pour transformer, sans le dire, les pratiques professionnelles des personnels jugés «peu bienveillants» envers les élèves et dont le travail d'évaluation échappait à la volonté de contrôle des hiérarchies.

Sous couvert d'améliorer la communication avec les parents et les élèves en créant des outils annoncés plus simples et transparents, le livret scolaire, véritable cadrage bureaucratique, va générer du travail supplémentaire pour les personnels, sans aucune efficacité pédagogique. Les bilans deviennent tatillons, ils seront plus longs à remplir. Comment par exemple évaluer « l'implication de l'élève » en Accompagnement Personnalisé ? Qui va remplir les rubriques concernant l'AP et les EPI ?

Le SNES-FSU appelle les collègues :

- **À ne pas renseigner les rubriques du LSUN** directement liées à la réforme, donnant un travail supplémentaire et inutile : celles concernant les parties de programme traitées, l'AP, les EPI et les parcours.
- **À ne rien se laisser imposer** en terme de choix d'évaluations, notes, sans notes, compétences en s'appuyant sur la liberté pédagogique.